

DECLARATION DES DELEGUEES FO AU CTA DU 22 MARS

Le président Macron a annoncé cette semaine son projet pour l'Education Nationale: il ne s'agit pas moins que d'un dynamitage en règle des statuts et de l'Ecole: généralisation de l'expérimentation marseillaise, où les directeurs auraient la possibilité de choisir leurs équipes et de récuser des profils: cette expérimentation a du plomb dans l'aile puisque de nombreuses écoles de la ville appellent à la boycotter.

M. Macron proposera aussi la fin du CAPES, et la mise en place de contrats aux enseignants avec une rémunération au mérite sous la surveillance des parents qui auront les évaluations de chaque classe.

Il souhaite aussi ouvrir encore plus les lycées professionnels à l'apprentissage et aux entreprises et généraliser le SNU.

Il prévoit par ailleurs une augmentation du budget militaire pour le porter à 40 milliards par an: et pendant ce temps combien pour l'Education Nationale? **Les grèves pour les postes se multiplient comme en ce moment même à Tours, le mouvement massif du lycée Balzac, du collège de L'arche du Lude, du collège Stalingrad.**

Le Ministère annonce les conclusions d'un groupe d'experts indiquant vouloir replacer les mathématiques dans le tronc commun du lycée, désaveu sans appel de la politique de ce même Ministre Blanquer. Avec quelles dotations? **il faut répondre aux revendications formulées par les personnels** qui demandent l'abrogation de la réforme du lycée et du bac et le rétablissement des horaires disciplinaires.

Sur le plan des rémunérations: Me de Montchalin semble découvrir après 5 ans au gouvernement que les fonctionnaires ont perdu du pouvoir d'achat, c'est pour cela qu'elle nous propose un hypothétique dégel du point d'indice..avec une concertation pour discuter du montant de la revalorisation après les élections présidentielles, l'application de cette mesure ne pouvant être concrète qu'après une loi de finances rectificative votée par le nouveau Parlement.

C'est maintenant que les personnels sont pris à la gorge par l'augmentation des prix, estimée entre 3,7 et 4,4% selon la Banque de France. Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 22% de pouvoir d'achat!

Que la Ministre commence à donner tout de suite et sans contrepartie, 183 euros d'augmentation indiciaire pour tous les fonctionnaires, comme l'ont obtenu les personnels hospitaliers!

Une négociation immédiate doit s'ouvrir sans attendre les résultats électoraux pour l'augmentation du point d'indice afin de compenser toutes les pertes subies.

La Ministre annonce également une augmentation de 10% des indemnités kilométriques alors que le prix du gazole a augmenté de 78% depuis 5 ans.

A ce propos nous revendiquons toujours un groupe de travail immédiat au rectorat sur la revalorisation des personnels itinérants, des AESH et des AED.

Concernant les AESH, l'absence de recrutement conduit à ce que par exemple 207 élèves soient en attente d'accompagnement dans le 37 faute de moyens. Nous avons interpellé le Ministère au sujet du financement, quelle réponse? Nous rappelons que les AESH sont toujours mobilisés pour un vrai statut et un vrai salaire.

Concernant les AED, qui sont à nouveau massivement en grève aujourd'hui, nous demandons la satisfaction de toutes leurs revendications. Nous vous demandons

Madame La rectrice quand sera publié et appliqué le décret permettant de poursuivre leurs missions après la 6 e année.

Nous demandons à nouveau que soit mise en place la possibilité des contrats de 3 ans pour ceux qui le souhaitent.

Concernant l'objet ce CTA, nous déplorons fortement la pénurie des postes : pas de création en postes administratifs, alors que le besoin est flagrant. Il est nécessaire de créer en urgence et sans discussions des postes pour au moins 11 établissements de l'académie, alors que vous continuez à rendre des postes en fermant des agences comptables sans redéploiement. D'autres créations restent d'une importance capitale pour les EPLE comme pour les collègues, dont la répartition doit être discutés en GT. **Nous renouvelons encore une fois notre revendication de créer des postes à hauteur des besoins.**

le nombre de postes de CPE est dérisoire, et les critères de priorisation ministériels sur les internats d'excellence totalement inacceptables. **Nous nous élevons contre la suppression des propositions faites lors du groupe de travail par le rectorat, par exemple au lycée Vinci d'Amboise, alors que cet établissement est en forte demande de CPE depuis des années, et que cette demande a été formulée chaque année par les personnels et leurs organisations syndicales et tous les chefs d'établissement depuis que le 3^e poste a disparu en 2012.**

Les injonctions perpétuelles du Ministre, et les suppressions de postes font que le travail est fait dans l'urgence, y compris pour l'étude des requalifications d'administratifs sur laquelle nous reviendrons.

Pour conclure ce possible dernier CTA de la mandature de Monsieur Blanquer : il n y aura pas de trêve électorale pour les revendications !